

## Le projet controversé du "Louvre Abou Dhabi" soumis mardi aux députés

PARIS (AFP) - Le projet d'un "musée du Louvre à Abou Dhabi", fruit d'un accord entre la France et les Emirats Arabes Unis très controversé au sein du monde de l'art français, sera soumis mardi aux députés français.



**Le Louvre Abou Dhabi**

Un accord de 30 ans d'1 milliard d'euros dont 400 millions pour la concession du nom "Louvre" signé entre la France et Abou Dhabi

Musée d'art classique  
Architecte Jean Nouvel (France)

24 000 m<sup>2</sup> dont 8 000 m<sup>2</sup> d'expositions

- Conception et mise en oeuvre du musée par la France
- Prêts d'oeuvres d'art par les musées français
- Coût : 83 millions d'euros pris en charge par l'émirat
- Début de construction : 2007
- Ouverture prévue en 2012 avec 3 autres musées dont un Guggenheim (art contemporain)
- Financement de projets en France
  - Réouverture du pavillon de Flore
  - Regroupement des réserves des musées parisiens
  - Création d'un centre mondial

© Atlas Vista  
Le projet du Louvre d'Abou Dhabi (© AFP/Infographie - Laurence Saubadu)

Le "Louvre Abou Dhabi", dont l'ouverture est prévue en 2012, sera un musée "universel", conçu et mis en oeuvre par la France. Le nom "Louvre" sera cédé pour trente ans. L'établissement émirati se verra prêter des oeuvres d'art par les musées français, notamment le Louvre, pour des durées allant de six mois à deux ans, en vertu de l'accord de coopération signé le 6 mars dernier entre les deux pays.

D'une durée de 30 ans, l'accord prévoit que les Emirats Arabes Unis verseront en contrepartie une somme totale d'environ un milliard d'euros, dont 400 millions pour le musée du Louvre.

Déjà adopté en première lecture par le Sénat le 25 septembre, le texte a essuyé les critiques de l'opposition socialiste et communiste, qui s'est abstenue. Catherine Tasca, ancienne ministre socialiste de la Culture, estime que "la vraie nature de cette opération est d'abord financière". "Cet accord hors du commun opère, par le changement d'échelle et la durée du projet, un tournant préoccupant de notre politique muséale", a-t-elle affirmé.

Si le texte est voté par les députés, "ce sera véritablement l'acte de décès du musée public tel que nous l'avons connu, du musée né de la Révolution, enfant des Lumières et de la Nation", a lancé vendredi Jean Clair, ancien directeur du Musée Picasso, et l'un des pourfendeurs du projet.

Jean Clair est à l'origine avec Françoise Cachin, ancienne directrice des musées de France, d'une tribune sur le thème "Les musées ne sont pas à vendre", publiée en décembre dans le quotidien Le Monde. Une pétition sur ce thème a recueilli depuis 5.500 signatures du monde de l'art.

La ministre de la Culture Christine Albanel sera mardi à l'Assemblée pour répondre aux questions des députés. "La ministre croit dans la capacité de la France à mener des grands projets d'ingénierie culturelle", a souligné lundi son cabinet.

L'agence France-Museums, créée pour mener à bien la naissance du musée, s'est mise en place en juillet. Filiale commune de douze établissements publics culturels français dont le Louvre (33% des parts), l'agence "s'est attelée à construire le projet scientifique et culturel du musée, c'est-à-dire son âme", a expliqué lundi son directeur général Bruno Maquart.

"Le projet scientifique sera bouclé d'ici la fin de l'année. La ministre fera alors un déplacement officiel aux Emirats Arabes Unis pour leur présenter le projet", a précisé le cabinet de Mme Albanel.

Le musée sera amené à accueillir des oeuvres de première importance. "Mais on ne va pas leur prêter la Joconde", a déclaré l'homme d'affaires Marc Ladreit de Lacharrière, président du conseil d'administration de l'agence.

L'accord prévoit des prêts pendant dix ans. Au départ, cela concernera 300 oeuvres, puis ce nombre se réduira à 250 puis à 200 au fil des ans.

Cela représente un très faible pourcentage par rapport aux milliers d'oeuvres prêtées chaque année par les musées français, a estimé M. Ladreit de Lacharrière.

"Nous ne prendrons aucun risque avec les oeuvres", a indiqué M. Maquart. Si la situation devait se dégrader sur place, "nous pourrions faire une opération de repli et retirer les oeuvres en cas de danger", a-t-il dit.

La construction du musée a été confiée à l'architecte français Jean Nouvel.